

Académie de POITIERS
Collège Arthur Rimbaud
68, rue du Docteur Roux
86190 Latillé
Tél : 05-49-51-88-34
Ce. 0860019d



PROCÈS – VERBAL DE LA SÉANCE du conseil d'administration du lundi 4 octobre 2021

Année scolaire : 2021-2022

Numéro de séance : 1

Date de transmission de la convocation aux membres : **le 23 septembre 2021**

1^{ère} convocation (oui/non) : oui

2^{ème} convocation (oui/non) :

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : **M. SAVARY Cyrille**

Secrétaire de séance : **Mme VIDAL Lydie**

Quorum (13 ou 16) : Nombre de présents : **18 à 17h40 (16 votants)**

Ordre du jour

- Administration :

Adoption PV séance précédente

Désignation d'un/une secrétaire de séance

Information concernant les représentants du département

Remplacement d'une personnalité qualifiée

- Affaires scolaires :

Bilan de rentrée

Bilan CDI 2020 2021

Convention PEC (Laborit)

Convention APEMEN

Information suivi de scolarité (suivi des évaluations)

Convention ESSEC

- Affaires financières et budgétaires :

Acceptation d'un don

Budget sortie scolaire Paris

Projet de sorties et voyages scolaires année 2021 2022

Tarif carte de self

Information travaux du département

PRÉSENCE au CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 4 octobre 2021

Qualité	Titulaires				Suppléants			
	Nom - Prénom	P[[□]]	A[[□]]	E[[□]]	Nom - Prénom	P[[□]]	A[[*]]	
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	SAVARY Cyrille	x					
	Proviseur adjoint ou principal adjoint	VIDAL Lydie	x					
	Gestionnaire	TIBULEUX Marine			x			
	C.P.E.	LAHORGUE Marie	x					
ÉLUS LOCAUX	Conseil Départemental	COQUELET BENOIT			x	BARRAUD Sandrine	x	
		GIBault René						
	Commune de Latillé	DUPONT Benoit	x					
PERSONNALITES QUALIFIEES		MERIGOT Fabienne (CD)	x					
		BROSSARD Mathieu (DA)		x		M ROUMEGIERAS Matthieu		
PERSONNELS DE L'ÉTABLISSEMENT	Personnels d'enseignement	CANTIN Yann	x					
		BLANC Pascal	x					
		VERGNAUD Sandra			x	BILLAUD Sandra	x	
		BERJAUD Aurélie			x			
		FORCAIN Joan	x					
		AMBROSI Brigitte			x	MIRONNEAU Angélique	x	
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	JACQUES Nathalie	x					
		DEBARE Véronique	x					
	PARENTS D'ÉLÈVES	Parents d'élèves	BRIN Annabelle			x		
			CHOLLET Stéphane	x				
LAUNAY-QUERRE Antoine			x					
PRESTROT Céline				x				
RICHARD-LAVASTRE Aurélie				x				
SIAUDEAU Stéphane			x					
Élèves		STIVAL HENARD Corentin	x					
		MIRONNEAU Lubin	x					

Modalités : Présentiel

Distanciel

Préambule

Le quorum étant atteint, Monsieur Savary, président, ouvre la séance du conseil d'administration à 17h40. M. Mathieu ROUMEGIERAS, remplaçant une personnalité qualifiée désignée par le DASEN, assiste au conseil en tant qu'invité.

Monsieur SAVARY présente aux membres du conseil d'administration la nouvelle équipe de direction. Monsieur SAVARY Cyrille, principal, succède à Madame Oravec Myriam. Madame TIBULEUX Marine succède à M. DELESCHAUD au poste de gestionnaire. Elle est actuellement remplacée par Madame OZEREE Sandrine. Mme VIDAL Lydie, principale adjointe, rejoint l'équipe de direction suite à la création d'un poste temporaire d'aide à la direction. Un poste de Principal adjoint devrait être créé.

1- Administration

Désignation du secrétaire de séance : Représentant des parents d'élèves Représentant des personnels de l'établissement Représentant de l'administration

Madame VIDAL Lydie, principale adjointe, est désignée secrétaire de séance.

Le conseil d'administration approuve par 16 voix le procès-verbal du précédent conseil d'administration du 22 juin 2021. Un membre du conseil signale ne pas en avoir pris connaissance et préfère s'abstenir. Aucune question au sujet de ce procès-verbal n'est posée.

Approbation du Procès-verbal de précédent conseil d'administration

Pour	Contre	Abstention
16	0	1

Information concernant les représentants du département

Les représentants du conseil départemental au sein de l'établissement sont Madame BARRAUD Sandrine, Monsieur COQUELET Benoît en tant que titulaires. Monsieur LEDEUX Jean-Louis est suppléant.

Remplacement d'une personnalité qualifiée

M. ROUMEGIERAS Mathieu succède à M. Brossard Mathieu en tant que personnalité qualifiée. M. ROUMEGIERAS est responsable jeunesse (11-25 ans) au centre Socio-Culturel de la CASE à Vouillé. Pour cette séance il est invité.

2- Affaires financières et budgétaires

L'ordre des points est modifié afin de traiter en premier le budget pour un voyage à Paris.

Budget sortie scolaire à Paris

La sortie scolaire à Paris fait partie d'un projet global portant sur *les fakes news*. Ce projet qui utilise la plate-forme *e-Twinning* se fait en partenariat avec deux autres pays européens. Le projet global ainsi que la sortie, présentés par Mme BILLAUD, s'adressent à une classe de quatrième. Cinq enseignants de la classe sont impliqués dans ce projet et proposent aux élèves un travail autour des fakes news en lien avec leur discipline. Un voyage à Paris est envisagé pour visiter l'exposition EDF sur le journalisme

et les fake news. Cette exposition sera au centre du dispositif pédagogique puisqu'elle sera réinvestie dans les différentes disciplines et notamment en arts plastiques. Mme BILLAUD explique que le déplacement en train est privilégié car il se révèle, après étude, plus avantageux au niveau des horaires et du coût. L'aller-retour pour un élève est de 26 euros. La part de l'établissement est de 80,10 euros. M. Le principal rappelle que les familles peuvent faire appel au fond social pour les aider à financer cette sortie.

L'association des parents d'élèves regrette que le projet ne soit pas proposé à d'autres classes. Mme BILLAUD explique que c'est un projet englobant actuellement 72 élèves (espagnols, français, italiens) et que la plateforme d'échange *e-Twinning* ne pourrait supporter la réunion d'un plus grand groupe d'élèves.

17h55, Arrivée de M. CHOLLET, représentant des parents d'élèves portant le quorum à 18.

Vote du budget pour la sortie fake news à Paris

Pour	Contre	Abstention
16	0	2

18h00, départ de Mme BILLAUD, professeur d'anglais.

Don

L'association des anciens combattants a remis au collège un billet 50 euros le 20 septembre 2021, jour de la cérémonie de la remise du Fanion. A leur demande, cette somme servira à financer un voyage mémoriel à destination des élèves de troisième.

Don de 50 euros pour un voyage mémoriel

Pour	Contre	Abstention
18	0	0

Contrat CFC (Centre Français d'exploitation du droit de Copie)

M. SAVARY explique vouloir changer les termes du contrat d'autorisation de reproduction pour s'aligner sur nos pratiques réelles et pour une meilleure adéquation avec la subvention que l'établissement perçoit. Actuellement, le barème de redevance est fixé à 3,20 € HT par élève (si les élèves reçoivent en moyenne entre 101 et 180 pages de photocopies d'œuvres protégées en cours de l'année scolaire). Le nouveau contrat abaisse le barème à 1,20 € HT par élève (si les élèves reçoivent en moyenne moins de 100 pages de photocopies d'œuvres protégées en cours de l'année scolaire).

Vote pour le changement du contrat CFC

Pour	Contre	Abstention
18	0	0

Demi-pension

M. SAVARY informe le conseil d'administration que suite à la modification du calendrier scolaire, le nombre de jours de fonctionnement de ce trimestre est de 53 jours. L'ajout d'une journée porte le prix du repas à 2,94 € par élève.

Travaux financés par le Conseil général

La Commission Permanente du Conseil départemental a affecté une somme de 9 800 € pour les travaux suivants:

- mise en conformité de l'ascenseur
- diagnostic du réseau d'eau
- changement du vitrage du hall d'accueil
- Travaux de mise en conformité du réseau électrique
- Installation d'une carte de report sur l'alarme anti-intrusion
- Diagnostic pour réparation de brise-soleils en façade rue et administration

3 -Affaires scolaires

Bilan de rentrée:

Mme VIDAL présente les effectifs de cette rentrée scolaire. Il y a 469 élèves pour 18 divisions répartis comme suit:

- 5 divisions de 6ème avec 113 élèves
- 4 divisions de 5ème avec 114 élèves
- 4 divisions de 4ème avec 112 élèves
- 5 divisions de 3ème avec 130 élèves

Le collège accueille des nouveaux personnels:

Les Assistants d'EDucation (AED) : Mme BERTHO Maud, Mme DUNOYER Stéphanie, Mme TIRAND Cécile.

Les Assistants de Vie Scolaire (AVS) : Mme BEAUFILS Stéphanie qui succède à Mme BOUSSEMART qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Le pôle médical: Mme DURAND Cynthia est la nouvelle infirmière.

Les agents: M. REPOUSSARD Etienne arrive en tant que chef de cuisine.

L'équipe enseignante : Mmes LALLEMENT Aurore, LOUVET Christèle, ROBERT Nathalie, VAUTIER Raphaëlle, MM. DAMBRUNE Simon, GADOMBSKA Olivier, GRAU Vincent, MHAMDI Aymen, VREL-LAVEZZI Emmanuel.

La rentrée a été perturbée du fait des affectations tardives de plusieurs professeurs, mais à la fin de la deuxième semaine de septembre, tous les professeurs étaient nommés au collège.

Un représentant des élèves demande quand aura lieu la réouverture du foyer. Mme Lahorgue répond que le collège attend la venue d'un service civique pour ouvrir plus souvent et plus régulièrement cet espace dédié aux élèves.

Bilan CDI 2020-2021

Mme HATTERMANN, documentaliste, présente le bilan du CDI. Il y a eu 1600 prêts de livres, ce qui est un chiffre important expliqué par les différents prix auxquels le collège participe. Les professeurs de français font emprunter des livres régulièrement. Mme HATTERMANN précise que le CDI accueille quotidiennement entre 20 et 25 élèves par heure. La nouveauté de cette année 2021, est la mise en place de la web radio. Celle-ci est destinée, pour le moment, à 10 élèves formés par une intervenante extérieure. Ces élèves à leur tour vont former d'autres élèves. Une émission est déjà enregistrée et presque montée. Elle sera bientôt prête pour être diffusée sur le site du collège et la plateforme du lycée Branly de Châtelleraut.

Les représentants des élèves demandent à ce que des petites salles soient mises à disposition pour travailler sur le temps méridien. Le conseil d'administration prend en compte cette demande et reviendra vers les élèves pour leur faire des propositions.

La permanence PEC (Permanence d'Évaluation Clinique)

Cette permanence qui a lieu au sein même du collège s'adresse à des élèves volontaires. Une infirmière psychiatrique de l'hôpital Laborit, Mme BOTTON, reçoit les élèves pour une durée de 4 à 5 séances au maximum, à la suite desquelles un bilan est établi. Mme BOTTON prend ensuite contact avec la famille pour faire un point et informer si un suivi en libéral serait souhaitable. Elle vient tous les vendredis.

La convention PEC

Pour	Contre	Abstention
18	0	0

La convention APEMEN 86 (Association des Professeurs d'Education Musicale dans l'Éducation Nationale) :

M. SAVARY informe qu'il y aura deux spectacles, cette année, dans le cadre de la chorale. La convention est présentée et soumise au vote.

La convention APEMEN

Pour	Contre	Abstention
18	0	0

Information suivi de scolarité (suivi des évaluations)

Mme Vidal informe les membres du conseil du passage à pronote pour les évaluations par compétences. L'outil pronote remplace l'outil SACoche jusqu'ici utilisé.

La convention ESSEC

Le dispositif mis en place dans le cadre de ce partenariat s'appelle **TrouveTaVoie**. Le but est d'accompagner les collégiens dans leur choix d'orientation en proposant des ressources pédagogiques clé-en-main (86 vidéos et fiches dédiées à l'orientation). Ce dispositif a également pour objectif de développer l'ambition scolaire. Il s'inscrit dans le parcours avenir des élèves. C'est un programme gratuit, l'établissement s'engage seulement à remplir un questionnaire en fin d'année.

Le programme vise prioritairement le niveau de troisième. Mais il peut être envisagé de le proposer aux professeurs principaux de quatrième.

Pour	Contre	Abstention
------	--------	------------

L'auto-évaluation

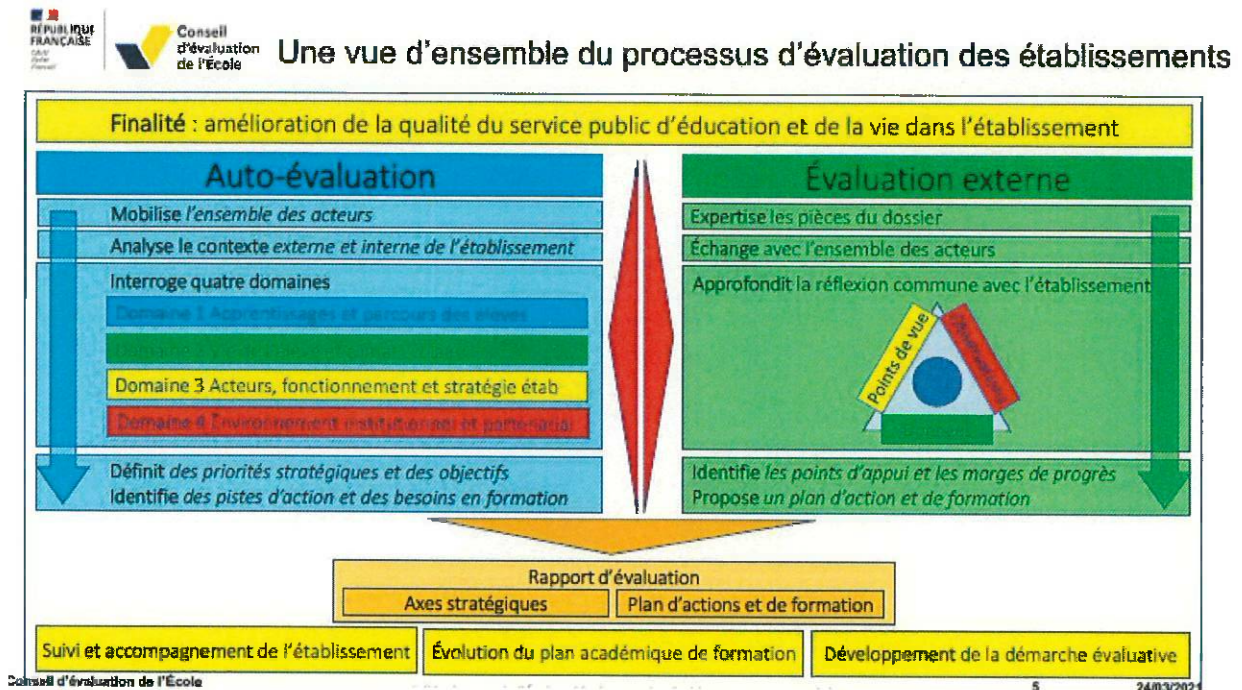
Le collège est engagé dans une démarche d'auto-évaluation scolaire. L'ensemble des acteurs est mobilisé pour réaliser cette analyse.

Une première analyse du contexte externe et interne de l'établissement permet de caractériser son environnement social, économique, territorial et scolaire.

Dans un deuxième temps et de manière à analyser l'établissement dans sa globalité, le périmètre de l'évaluation doit couvrir quatre grands domaines :

- les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement ;
- la vie et le bien-être de l'élève et le climat scolaire ;
- les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement ;
- l'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial.

Un questionnaire à destination des familles, des élèves et des professeurs a été envoyé. Des points réguliers seront faits en conseil d'administration pour suivre les différentes étapes de cette auto-évaluation.



4- Questions diverses

Aucune question diverse n'avait été déposée. Néanmoins, l'association des parents d'élèves exprime sa vive inquiétude face à la situation financière de l'établissement et souhaite être rassurée à ce sujet. Un courrier a été envoyé. Une nouvelle information sera transmise par Mme BARRAUD Sandrine. du département.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 18h47.

Le secrétaire de séance

Lydie VIDAL



Le Principal



Cyrille SAVARY